

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2022B_12_074

DECISION DU BUREAU

L'an deux mille vingt-deux, le deux décembre à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la **Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise**, sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉS :

- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges


SECRÉTAIRE DE SEANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : MAISON DE LA MEUNERIE : TARIFS BILLETTERIE 2023

Monsieur le Président présente les propositions de tarifs billetterie de la Maison de la Meunerie pour la saison 2023, du 22 mars au 5 novembre.

INTITULE	CONDITIONS - DESCRIPTION	TARIF / PERS
INDIVIDUELS		
ENTREE plein tarif	Dès 13 ans	5,00 €
ENTREE tarif réduit	Etudiant, personne en recherche d'emploi, personne à mobilité réduite et son accompagnant Sur présentation d'un billet d'entrée payant du Centre Minier de Faymoreau, de l'abbaye de Nieul sur l'Autise, du Lac de Chassenon Sur présentation d'une carte professionnelle enseignant ou professeur des écoles ou d'une carte partenaires touristiques	3,50 €
Gratuité	Moins de 13 ans, Pass ambassadeur Sud Vendée Tous les 1ers dimanches de chaque mois, sauf juillet et août	0 €
Pass Maison de la Meunerie	A partir de 13 ans, validité année en cours, habitant CCVSA	5,00 €
	A partir de 13 ans, validité année en cours, habitant hors CCVSA	8,50 €
	Membres de l'association Les Gueurnivelles	0 €

Envoyé en préfecture le 09/12/2022
 Reçu en préfecture le 09/12/2022
 Publié le 12/12/2022 
 ID : 085-248500563-20221202-2022B_12_074-DE

EVENEMENTS	Journée Mondiale de l'Eau	A partir de 13 ans	2,50 €
	Journées Européennes du Patrimoine Meulier		
	Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins		
	Journées Européennes du Patrimoine	Moins de 13 ans	0 €
ANIMATION	Moulin en fonctionnement		0 €
	Atelier artistique		2,00 €
	Atelier pain au levain décoré		7,00 €
	Partir en livre		0 €
	Accueil comme à la maison		0 €
	Moulinween		0 €
	Cinéma de Plein Air		0 €
	Balade en roulotte		2,00 €
VISITE GUIDEE	Le moulin en famille	moins de 6 ans	0 €
		de 6 à 12 ans	3,50 €
		à partir de 13 ans	5,00 €
	Contes du moulin	moins de 6 ans	0 €
		de 6 à 12 ans	2,50 €
		à partir de 13 ans	5,00 €

INTITULE	CONDITIONS - DESCRIPTION		TARIF / PERS
GROUPES			
VISITE AUTHENTIQUE (moulin en fonctionnement commentée par le meunier, visite de l'habitation par un membre des Gueurnivelles)	Groupe de 15 personnes minimum, durée 1h à 1h30	à partir de 13 ans	5,00 €
		Moins de 13 ans	3,50 €
	Groupe inférieur à 15 personnes, durée 1h à 1h30		
VISITE AUTONOME (sur le temps d'ouverture au public avec la scénographie)	Groupe de 15 personnes minimum, durée 1h	A partir de 13 ans	3,50 €
		Moins de 13 ans	0 €
PETITE GOURMANDE (en option)	Présentation « minute » et dégustation d'un produit du terroir, durée 30 minutes		2,50 €
ATELIER PAIN DECORE	Groupe de 20 personnes maximum, durée 2h15		7,00€
GRATUITE	1 gratuité pour 15 personnes payantes <i>soit la 16ème personne gratuite</i>		0 €
PENALITE ANNULATION	Forfait applicable en cas d'annulation à moins de 72h avant la date prévue, de non présentation du groupe à la date et horaire prévus. Sauf cas de force majeure (pandémie, catastrophe naturelle, accident)		75 €

INTITULE	CONDITIONS – DESCRIPTION		TARIF / PERS
SCOLAIRES			
ANIMATION PEDAGOGIQUE - VISITE GUIDEE	Les contes du Moulin	durée 50 minutes	3,50 €
	Pâtisseries & céréales	durée 1h30	3,50 €
	Pain au levain décoré	durée 2h15	7,00 €
	Du blé à la farine	durée 1h30	5,00 €
	La rivière nous parle	durée 1h30	3,50 €
	D'autrefois et d'aujourd'hui	durée 1h30	3,50 €
	Vers une énergie renouvelable	durée 1h30	5,00 €
	Visite guidée avec un médiateur	durée 1h	2,00 €
GRATUITE	pour les accompagnants		0,00 €
PENALITE ANNULATION	Forfait applicable en cas d'annulation à moins de 72h avant la date prévue, de non présentation du groupe à la date et horaire prévus. Sauf cas de force majeure (pandémie, catastrophe naturelle, accident).		75 €

Monsieur le Président demande l'accord du Bureau pour la validation des tarifs billetterie de la Maison de la Meunerie pour la saison 2023.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Approuve les tarifs billetterie de la Maison de la Meunerie pour l'année 2023, tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 2 décembre 2022

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le 12/12/2022 

ID : 085-248500563-20221202-2022B_12_074-DE